

Accompagnement des personnes par les soins corporels et l'hygiène de vie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFATBE
SELLES ANA
06.61.16.45.71
contact@centre-formation-bien-etre.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Tout type de public. Pas de niveau pré requis.
Être motivé pour dispenser des soins de bien-être dans le respect la discrétion, l'humilité.
Savoir lire, parler, écrire et comprendre le français - Disposer d'une connexion internet et d'un ordinateur, ou tablette ou smartphone.

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire, parler, écrire et comprendre le français - Disposer d'une connexion internet et d'un ordinateur, ou tablette ou smartphone

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître et apprendre toutes les bases pratiques et théoriques afin d'aider les clients à tous les niveaux (physique, énergétique, émotionnel, psychologique,...). Le Praticien(ne) en Techniques de Bien-Être est un(e) professionnel(le) des techniques de relaxation et des techniques de bien-être pour procurer une détente corporelle et une relaxation afin d'obtenir un état de bien-être général. Les séances qu'il propose visent à améliorer le bien-être de ses clients en utilisant différentes approches et techniques dont les techniques de relaxation définies par une gestuelle très précise. L'apprentissage du lâcher-prise est également essentiel pour permettre aux individus des prises de distances nécessaires et indispensables à leur bien-être physique et psychique. Que ce soit dans le cadre de centres de soins, au sein de salons de massages, d'espaces bien-être, d'entreprises, chez des particuliers ou dans le cadre de consultations privées, le Praticien(ne) en techniques de Bien-Être intervient dans de nombreux contextes et environnements. Il adapte ses interventions et agence les espaces en fonction des techniques utilisées. Il propose des séances de relaxation basées sur des approches bien-être non thérapeutiques et des techniques de relaxation. Il cherche à stimuler la circulation des énergies pour permettre à ses clients de se libérer de tensions et de se sentir mieux en travaillant également sur le lâcher-prise. Le Praticien(ne) en Techniques de Bien-Être ne se substitue pas aux professionnels de santé : il intervient et vient en complément des médecines traditionnelles avec des techniques spécifiques de relaxation. Il est de plus en plus intégré à des parcours de soins. Le Praticien(ne) en Techniques de Bien-Être pourra pratiquer son activité dans les centres et instituts de bien-être, de remise en forme, les SPA, centres de thalassothérapie, les hôtels ou résidences de tourisme, centres de vacances, les maisons de retraite. Il peut exercer une activité sous un statut d'indépendant : - en entreprise (PME, PMI, grandes entreprises) - dans sa propre structure - au domicile de particulier - lors d'événementiels - Apprentissage de plusieurs protocoles de soins et de massage ainsi que de l'hygiène de vie y

Contenu et modalités d'organisation

Formation mixte en présentiel et distanciel asynchrone. Dès la validation de l'inscription à la formation, nous vous mettons à disposition l'ensemble des modules de formation choisis afin que vous puissiez commencer votre apprentissage en distanciel avant votre venue en présentiel. Ceci afin que la période en présentiel soit le plus prolifique possible, et éventuellement aller plus loin. L'accompagnement commence également dès validation de l'inscription. La formation en présentiel est dispensée du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, soit 35 heures sur la semaine. Apprentissage des protocoles de soins en binôme ou sur "cobaye" si le nombre de stagiaires est impair. 2 jours sur la semaine sont consacrés à du Coaching en développement personnel et du Coaching en Création/Développement d'entreprise

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable

35 heures réparties sur 5 jours du lundi au vendredi horaire journalier :

10h - 13h / 14h - 18h

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Un suivi sans délai de temps est garantie à l'apprenant. Des réponses et des conseils lui seront apportés sur simple appel téléphonique ou mail. Des stages de perfectionnement à tarif préférentiels sont proposés. Le CFATBE accompagne le stagiaire à la création et au développement de sa structure.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00396839	du 08/01/2024 au 19/04/2024	(64)	CFATBE		Non éligible	
00428060	du 15/01/2024 au 22/03/2024	(64)	CFATBE		Non éligible	
00428061	du 05/02/2024 au 29/03/2024	(64)	CFATBE		Non éligible	
00428176	du 12/02/2024 au 05/04/2024	(64)	CFATBE		Non éligible	

00451036du 22/04/2024 au
21/06/2024

(64)

CFATBE

Non
éligible

FPC

00488036du 15/07/2024 au
14/08/2024

(64)

CFATBE

Non
éligible

FPC

00488676du 22/07/2024 au
20/09/2024

(64)

CFATBE

Non
éligible

FPC